

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 27/01/2020
Et
Publication ou notification du :
28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_01 – Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel - Habilitation du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de la Charente

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 26.

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux.

Vu le Code des assurances.

Vu le Code de la commande publique.

Monsieur le Maire informe de l'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Il précise :

- que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques.
- que notre collectivité adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2020 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique.
- que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

Ainsi M le Maire propose :

Que le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente soit habilité à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- **AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES AFFILIES A LA CNRACL :**
 - Décès
 - Accidents du travail - Maladies imputables au service (CITIS)
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.
- **AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES NON AFFILIES A LA CNRACL OU AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC :**
 - Accidents du travail - Maladies professionnelles
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la collectivité une ou plusieurs formules.

Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : **4 ans**, à effet du **1 janvier 2021**

Régime du contrat : **Capitalisation**

Le Conseil Municipal,

Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce favorable à l'unanimité pour que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente soit habilité à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée dans les conditions énumérées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
 Le : 27/01/2020
 Et
 Publication ou notification du :
 28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_02 – Ouverture de crédits

Le calendrier budgétaire pour l'année 2020 fixe la date de présentation du projet de budget primitif avant le 30 avril 2020.

Afin de permettre la continuité des services entre les deux exercices budgétaires et de répondre à des besoins urgents, il est demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'ouverture de crédits suivantes :

section d'investissement dépenses

Objet	Besoin	Imputation comptable	Ouverture crédit
Fond documentaire médiathèque	7 000,00 €	0600/2188/321	7 000 €
Complément des travaux supplémentaires sur vidéosurveillance et	4 165,00 €	0160/21311/020	4 165 €

alarme mairie, ST			
Switch pour le serveur de la mairie	2 364,00 €	0100/2183/020	2 364 €
Onduleur médiathèque	873,60 €	0600/2183/321	874 €

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Autorise à l'unanimité l'ouverture des crédits tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
Remboursement frais marché de Noël A l'unanimité Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0
Manche championnat de France voitures à pédales A la majorité Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 4
APE écoles des pierrières A l'unanimité Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0
APE écoles de la Combe des Dames A l'unanimité Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 27/01/2020
Et
Publication ou notification du :
28/01/2020

2020_01_03 – Subventions associatives

Dans le cadre de l'enveloppe votée par le conseil municipal au titre des subventions associatives, il est demandé aux membres du conseil municipal de bien vouloir répondre favorablement aux propositions présentées pour chacune des associations ayant déposé un dossier de subvention.

Association	Type subvention	Montant sollicité	Montant proposé
Comité des fêtes de Châteaubernard	Remboursement frais Marché de Noël	376,00 €	376,00 €
	Exceptionnelle Manche championnat de France voitures à pédales	2 500,00 €	2 500,00 €
APE des écoles des Pierrières	Exceptionnelle Spectacle de Noël - Barket de fraises	275,00 €	275,00 €
APE des écoles de la Combe des Dames		275,00 €	275,00 €

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité l'attribution de la subvention de remboursement des frais du marché de Noël dans les conditions évoquées ci-dessus.

Approuve à la majorité l'attribution de la subvention exceptionnelle pour la manche du championnat de France de voitures à pédales dans les conditions évoquées ci-dessus.

Approuve à l'unanimité l'attribution des subventions à l'APE des écoles des Pierrières et à l'APE des écoles de la Combe des Dames dans les conditions évoquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 27/01/2020
Et
Publication ou notification du :
28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel
Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_04 – Autorisation à M. le Maire de signer une convention avec M le Président du département de la Charente relative à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public communal

Il y aurait lieu que le conseil municipal autorise M le Maire à signer une convention avec M le Président du département de la Charente relative à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public communal

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Autorise à l'unanimité M le Maire à signer une convention avec M le Président du département de la Charente relative à l'entretien d'équipement de voirie sur le domaine public communal et tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	20

Vote
A la majorité
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 27/01/2020
Et
Publication ou notification du :
28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_05 – Avis du conseil sur le Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) de la région de Cognac

Par la délibération D2019_30 en date du 28 novembre 2019, le comité syndical du PETR Ouest Charente-Pays du Cognac a arrêté le projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Région de Cognac.

Conformément aux dispositions de l'article L.143-20 du code de l'urbanisme, il est demandé d'exprimer un avis sur ce document.

L'avis sera réputé favorable s'il n'intervient pas dans les trois mois suivant la présente transmission du projet de SCoT.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce à la majorité favorable au Projet de schéma de cohérence territoriale (SCoT) de

la Région de Cognac tel que arrêté dans la délibération D2019_30 du 28 novembre 2019 du comité syndical du PETR Ouest Charente-Pays du Cognac.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	20

Vote
A la majorité
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 27/01/2020
Et
Publication ou notification du :
28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_06 – Avis du conseil sur les rapports d'évaluation de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées

Vu le Code général des impôts et notamment son article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2018 portant modification de la décision institutive de Grand Cognac ;

Vu les rapports n°18, 19, 20,21 et 22 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées réunie le 14 novembre 2019;

Considérant ce qui suit :

Conformément au code général des impôts, la commission locale chargée d'évaluer les charges transférées (CLECT) remet, dans un délai de neuf mois à compter de la date du transfert de compétence, un rapport évaluant le coût net des charges transférées. Ce rapport est approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des conseils municipaux.

La CLECT a approuvé, lors de la séance du 14 novembre 2019, les rapports d'évaluation joints en annexe. Ces rapports portent sur les transferts suivants :

- Rapport n°18 relatif au transfert des centres de loisirs de Cherves-Richemont et Merpins à Grand Cognac
- Rapport n°19 relatif au transfert de charges d'entretien de la base de loisirs d'Angeac-Champagne
- Rapport n°20 relatif à la mise en conformité des écoles du Jarnacais
- Rapport n°21 relatif à l'informatique des écoles du Jarnacais
- Rapport n°22 relatif au transfert de charge d'investissement pour le pôle d'échange multimodal de Châteauneuf-sur-Charente

Le Maire propose à l'assemblée

- D'APPROUVER / NE PAS APPROUVER les rapports d'évaluation de la CLECT du 14 novembre 2019 ;

- DE L'AUTORISER à signer tous les documents afférents.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

- Approuve à la majorité les rapports d'évaluation de la CLECT du 14 novembre 2019

- Autorise à la majorité M. Le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
 Le : 27/01/2020
 Et
 Publication ou notification du :
 28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_07 – Modification du tableau des effectifs

Il y aurait lieu que le conseil municipal se prononce favorablement sur la modification du tableau des effectifs dans les conditions suivantes :

Créations de postes			Suppressions de postes		
F i l i è r e administrative	1 poste titulaire d'adjoint administratif principal de 1ère classe	A compter du 1er mars 2020 Temps complet	F i l i è r e technique	1 poste titulaire d'adjoint technique principal de 1ère classe	A compter du 1er mars 2020 Temps complet
Filière technique	1 poste titulaire d'ingénieur	A compter du 1er mars 2020 Temps complet	Filière technique	1 poste titulaire de technicien principal de première classe	A compter du 1er mars 2020 Temps complet
			F i l i è r e	1 poste titulaire	A compter du

			technique	de technicien principal de première classe	1er avril 2020 Temps complet
--	--	--	-----------	--	---------------------------------

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Autorise à l'unanimité la modification du tableau des effectifs tel que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
Aucun

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 27/01/2020
Et
Publication ou notification du :
28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_08 – Information sur l'attribution du marché public de prestation de services en assurance

Conformément au règlement de la commande publique de la ville de Châteaubernard, le conseil municipal est informé de l'attribution du marché lié à la prestation de services en assurance.

Procédure adaptée en application des articles L21123-1, R2123-1 et suivants du code de la commande publique

4 lots

Lot 1 – dommages aux biens et risques annexes

Lot 2 – responsabilité civile et risques annexes

Lot 3 – Protection juridique – protection fonctionnelle des agents et des élus

Lot 4 – Véhicules à moteur – auto-collaborateurs en mission

Après estimation du montant global des marchés relatifs à ces quatre lots et en application des articles L21123-1, R2123-1 et suivants du code de la commande publique, il a été retenu la mise en œuvre de la consultation dans le cadre d'une procédure adaptée (MAPA)

Consultation lancée sur la plateforme « marchés-publics »

La date de remise des offres était fixée au 5 novembre 2019 à 12h

Critères de sélection

- Prix 40%
- Valeur technique de l'offre 60%

Cinq entreprises ont remis une offre.

Candidats	Lot 1 Dommages aux biens	Lot 2 responsabilité civile	Lot 3 Protection juridique	Lot 4 véhicules à moteur
SMACL Niort	x	x	x	x
Groupama Niort	x	x	x	
Assurances Pilliot 62- Aire sur la Lys	x	x	x	x
MAIF Niort	x			
PNAS Paris		x	x	

Vu l'avis de la commission MAPA (constituée des membres de la commission d'appel d'offres), conformément aux critères d'attribution fixés au règlement de la consultation

Candidats Retenus TTC	Lot 1 Dommages aux biens	Lot 2 responsabilité civile	Lot 3 Protection juridique	Lot 4 véhicules à moteur
SMACL Niort			1 266,43 €	18 412,19 €
Groupama Niort		3 113,76 €		
MAIF Niort	5 310,54 €			

Rapport d'analyse complet disponible sur demande

Le Conseil Municipal a été informé de l'attribution du marché public de prestation de services en assurance tel que présentée ci-dessus

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/01/2020

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	21	24

Vote
Aucun

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 27/01/2020
Et
Publication ou notification du :
28/01/2020

L'an 2020, le 23 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Châteaubernard s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 17/01/2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/01/2020.

Présents : M. BRIAND Pierre-Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. LIAUD Eric, M. OURTAAU Philippe, Mme ARNEAU Christine, M. GAUTHIER Didier, M. OURTAAU Patrick, Mme BALUTEAU Pascale, M. DOUBLET Jean-Pierre, Mme LANCERON Bernadette, M. DERAND Michel, Mme VALENTE Aline, Mme BEAUDOIN Bettina, M. PLACERAUD Jean-Michel, Mme BRISSON Marie-Christine, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, Mme PEREIRA Ana, M. MEUNIER Jean-Luc, Mme FEITO Laetitia

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ROUMEAU Angélique à M. GAUTHIER Didier, M. ETEVENARD Marc à Mme LANCERON Bernadette, Mme MAUMONT Maria à M. DAMY Michel

Excusé(s) : Mme ROY Karine, Mme DAGNAUD Pierrette, M. GOURGUES Christophe

A été nommée secrétaire : Mme PETIT Dominique

2020_01_09 – Rapport d'activités Grand Cognac année 2018

Conformément au rapport annuel prévu à l'article L 5211-39 et 40 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Président de Grand Cognac a remis un rapport retraçant l'activité de l'établissement au cours de l'année 2018.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport.

Le Conseil Municipal,
A pris connaissance du rapport Grand Cognac année 2018

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/01/2020
Le Maire
Pierre-Yves BRIAND